



46^{ème} session du groupe de travail de l'Examen périodique universel

Yémen

Intervention du Luxembourg

Genève, le 1 mai 2024

Monsieur le Président,

Le Luxembourg souhaite la bienvenue à la délégation du Yémen et la remercie pour la présentation de son rapport national et les efforts déployés pour la mise œuvre des recommandations du 3^{ème} cycle.

Dans un esprit de coopération constructive, le Luxembourg propose six recommandations au Yémen :

- 1) Appliquer les recommandations des précédents rapports du Haut-Commissariat et du Groupe d'éminents experts ;
- 2) Adhérer au Statut de Rome de la Cour pénale internationale ;
- 3) Protéger les défenseuses et défenseurs des droits humains et les journalistes contre toutes les formes de harcèlement, d'intimidation et de représailles ;
- 4) Enquêter sur les meurtres présumés de migrants et sur les autres violations commises à la frontière entre le Yémen et l'Arabie saoudite ;
- 5) Faire cesser les persécutions à l'encontre des minorités religieuses dont sont notamment victimes les Baha'i ;
- 6) Incriminer toutes les formes de violence fondée sur le genre, y compris le harcèlement sexuel, la violence familiale et le viol conjugal.

Nous souhaitons plein succès au Yémen dans la mise en œuvre des recommandations du présent EPU.

Je vous remercie.

[183 mots – 1 minute 15 secondes]